



Procès-verbal de réception des ouvrages d'assainissement

Opération : Lotissement Les Jardins du Couffour- COMMUNE DE SAINT JUERY

PREAMBULE

Le lotissement les JARDINS DU COUFFOUR a fait l'objet d'une réalisation sous la maîtrise d'ouvrage par la société « Francelot ». Une association syndicale de propriétaires s'est constituée représenté par son président Monsieur BELARBI Ben-Bella.

A l'intérieur de cette opération d'aménagement une voirie interne dénommée rue de la Fontaine des Pradels a été créée ainsi que des réseaux assainissement et un bassin de rétention des eaux pluviales.

Ces ouvrages n'ont pas la vocation à rester durablement du domaine privé de l'association syndicale des propriétaires. Ils constituent des biens de retour possible aux collectivités intéressées.

Les parties conviennent de la rédaction du présent procès-verbal pour formaliser la remise de ces ouvrages.

A – IDENTIFICATION DES PARTIES

- L'association syndicale de propriétaires représentée par Monsieur BELARBI,
- Le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois représenté par Monsieur Pierre Doat, Vice-président délégué à l'hygiène et l'assainissement

B – OUVRAGES CONCERNES

Le président de l'association syndicale des propriétaires invite la communauté d'agglomération de l'Albigeois intéressée par les ouvrages à participer à la réception des ouvrages :

- Réseau d'assainissement eaux usées : 251 ml de collecteur en PVC CR8 de diamètre 200mm, 8 regards de visite béton diamètre 1000 mm, 30 boîtes de branchement.
- Réseau d'assainissement eaux pluviales : 56 ml de canalisation béton diamètre 00 mm, 100 ml de canalisation béton diamètre 400 mm, 51 ml de canalisation annelée diamètre 300 mm, 25 ml de canalisation en PVC diamètre 200 mm, 37 ml de canalisation PVC diamètre 160 mm, 9 regards de visite béton diamètre 1000 mm, 9 branchements individuels et 36 grilles avaloirs.
- Trois bassins de rétention des eaux pluviales d'une contenance totale de 580 m3 avec un ajutage diamètre 160 mm pour chaque bassin. Ces bassins sont clôturés par un grillage.

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'une opération d'aménagement privée en exécution du marché suivant :

Assainissement : ENTREPRISE S2TP – 81120 LABOUTARIE

- Documents fournis dans le DOE : plans de récolement papier et DWG
- Rapports d'inspection caméras du réseau d'eaux usées et du réseau d'eaux pluviales
- Tests d'étanchéité du réseau d'eaux usées ainsi que ceux des eaux pluviales après réparations.

C – SERVITUDE DE CANALISATIONS

Pas de servitude de passage sur ce lotissement

D - REMISE D'OUVRAGES

Le président de l'association syndicale des propriétaires et la communauté d'agglomération de l'Albigeois reconnaissent la conformité et le bon entretien des ouvrages.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois déclare accepter la remise des ouvrages.

EN CONSEQUENCE ET A COMPTER DE LA DATE DE DELIBERATION du conseil communautaire autorisant la rétrocession des ouvrages précités

- la remise des ouvrages par le président Monsieur BELARBI Ben-Bella est constatée,
- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera désormais la garde et la responsabilité des ouvrages d'assainissement réalisés,

- la communauté d'agglomération de l'Albigeois assurera l'entretien et la gestion des ouvrages remis, sous réserve des obligations résultant pour les entrepreneurs ayant réalisé les ouvrages, des clauses de garantie contenues dans leur marché et de leur responsabilité.

Fait à Saint Juéry, le 9/12/16

Pour l'association syndicale de propriétaires



Fait à Saint Juéry, le

Pour le service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois

Monsieur BELARBI Ben-Bella



Le vice- président délégué à l'assainissement
Pierre DOAT

